

La FP2E prend acte de la dÃ©cision de la Commission europÃ©enne

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2012

La FÃ©dÃ©ration professionnelle des entreprises de l'eau - FP2E, prend acte de la dÃ©cision de la Commission europÃ©enne d'ouvrir une procÃ©dure formelle Ã l'encontre des entreprises dans le secteur de l'eau en France, tout en notant que l'ouverture de la procÃ©dure ne prÃ©juge en rien de la dÃ©cision finale de la Commission.

La FÃ©dÃ©ration professionnelle des entreprises de l'eau tient Ã rappeler que les assistants Ã maÃ®trise d'ouvrage et les autoritÃ©s organisatrices publiques relÃ©vent rÃ©guliÃ©rement la vivacitÃ© de la concurrence sur le sol franÃ§ais. Cette vivacitÃ© qui est d'ailleurs plus gÃ©nÃ©ralement soulignÃ©e par les observateurs et les experts du marchÃ© franÃ§ais de la gestion des services publics d'eau et d'assainissement, rÃ©sulte notamment des spÃ©cificitÃ©s et facteurs suivants :

- la concurrence entre les modes de gestion (gestion directe par un opÃ©rateur public et gestion dÃ©léguÃ©e par un opÃ©rateur privÃ©),

- la multiplicitÃ© des solutions de gestion offertes aux autoritÃ©s organisatrices franÃ§aises (rÃ©gie directe, gestion dÃ©léguÃ©e sous diffÃ©rentes formes, SociÃ©tÃ©s d'Ã©conomie mixte, SociÃ©tÃ©s publiques locales, PME, grands groupes, etc.)

- la vive concurrence entre opÃ©rateurs privÃ©s, de toutes tailles, dont les baisses rÃ©guliÃ©res de tarifs des services publics d'eau ou d'assainissement qui peuvent Ãªtre constatÃ©es Ã l'occasion des mises en concurrence, Ã est l'un des indicateurs.

Cette volontÃ© d'ouverture au marchÃ© (800 appels Ã la concurrence par an, environ) est une caractÃ©ristique franÃ§aise, encore trop peu partagÃ©e par d'autres pays, y compris au sein de l'Union europÃ©enne.

Dans ce contexte, la FÃ©dÃ©ration professionnelle des entreprises de l'eau, qui rappelle avoir toujours Ã©tÃ© trÃ¨s vigilante afin de respecter

les rÃ"gles de concurrence dans le cadre de ses missions,Ã collaborera pleinement pour aider les autoritÃ©s de rÃ©gulation Ã se forger une vision objective des spÃ©cificitÃ©s du marchÃ© franÃ§ais de la gestion des services publics d'eau et d'assainissement.

FP2E - 18-01-2012